

Le Rouge

12-13 / 12/2004

Piazza Fontana, 12 décembre 1969

par Miguel Chueca

Le 12 décembre 1969, à 16 h 37, une bombe explose à la Banque nationale de l'agriculture, située sur la piazza Fontana à Milan. L'attentat visait à tuer le plus de monde possible : 16 morts et une centaine de blessés, ses responsables peuvent se flatter d'y être parvenus. Si, trois jours après, l'opinion publique croit connaître le nom de l'auteur de la tuerie, il y a une chose, en revanche, qu'elle ne peut pas savoir : l'Italie vient d'entrer dans une période de dix ans de violences qui ne prendra fin qu'avec le carnage (85 morts et des dizaines de blessés) de la gare de Bologne en 1980.

La nature des attentats du 12 décembre – un autre à Milan et deux à Rome, qui ont fait peu de dégâts –, les moyens opérationnels et la froide organisation dont ils témoignent auraient dû conduire les enquêteurs vers d'autres milieux ; pourtant, les objectifs visés accréditent, à leurs yeux, l'hypothèse de la « piste rouge » qui va les mener très vite sur les traces de l'anarchiste Pietro Valpreda. Quand il est interpellé et conduit à Rome pour y être « reconnu » par le chauffeur de taxi Cornelio Rolandi qui pense avoir chargé le 12 décembre le responsable de l'attentat, la police a déjà procédé à de nombreuses arrestations dans le milieu libertaire.

Le jour même où la presse annonce, à la « une », l'arrestation de Valpreda, « le monstre à visage humain », on apprend que les bombes du 12 décembre viennent de causer une victime de plus en la person-

ne du cheminot libertaire Giuseppe Pinelli, trouvé mort dans la cour de la *questura* de Milan où il était interrogé par les services du commissaire Calabresi.

Les charges contre Valpreda vont bientôt se retourner contre la police. Contradictions du « super-témoin » Rolandi, séance d'identification truquée, production à retardement de prétendues pièces à conviction : tout a été fait pour incriminer cet ex-délinquant juvénile, danseur de variétés sans engagements, anarchiste marginalisé dans son propre milieu, en qui les inspirateurs de l'obscur « stratégie de la tension » qui commence à faire sentir ses effets en cette fin d'année 1969 ont vu l'homme le plus approprié pour jouer, à son insu, le rôle du coupable idéal.

Malgré les efforts des services passés maîtres dans l'art de la fabrication de fausses pistes, l'enquête va s'orienter peu à peu vers les groupes nazis-fascistes Ordine nuovo et Avanguardia nazionale. Elle permet, en 1972, au juge Giancarlo Stiz de mettre Giovanni Ventura et Franco Freda en examen. Quand commence, en 1975, le deuxième procès pour les faits du 12 décembre 1969, Valpreda doit partager le banc des accusés avec quelques distingués fascistes, au rang desquels figurent Guido Giannettini et Stefano Delle Chiaie.

On assiste alors à un incroyable rodéo judiciaire qui, sur plus de trente ans, va voir les acquittements succéder invariablement aux condamnations. Condamnés à la prison à vie en 1979 pour l'attentat de la piazza Fontana, Freda et Ventura sont

acquittés en mars 1981 (insuffisance de preuves). Fidèle à sa ligne de conduite, la justice continue imperturbablement d'associer Valpreda aux procès sur les faits du 12 décembre, jusqu'en janvier 1986, quand elle le fait sortir définitivement de la scène judiciaire, en compagnie de Freda et Ventura. En 2001, ce sont trois autres fascistes (Delfo Zorzi, Carlo Maria Maggi et Giancarlo Rognoni) qui sont condamnés à la prison perpétuelle pour ces mêmes faits. Puis, le 12 mars 2004, alors que l'attention de l'opinion publique est occupée par les informations en provenance de Madrid, la cour d'appel de Milan annule les peines prononcées contre les trois fascistes, sentence qui met le point final à l'affaire de la piazza Fontana.

Fait surprenant, au moment même où, sur la foi des « aveux » du repentin Pietro Mutti, l'Italie demande l'extradition de Cesare Battisti, la justice du pays acquitte Delfo Zorzi qui, depuis de très longues années, coule des jours paisibles au Japon, et ses amis au motif que leur accusation repose sur... les dénonciations d'un repentin, Carlo Digilio. La justice italienne applique, à l'évidence, le principe du « deux poids, deux mesures » : le fléau de sa balance penche toujours du même côté, et son bandeau ne lui couvre qu'un œil.

L'affaire Battisti a certes réveillé le souvenir des « années de plomb » italiennes, mais cette exhumation a tendu très souvent à éclipser le souvenir des événements antérieurs au choix des armes opéré par une partie de l'extrême gauche du pays. Il est clair, pourtant, que la violence de ces groupes

n'aurait pas connu le niveau atteint à partir du milieu des années 1970 si, avant, les artificiers de l'autre terrorisme n'avaient ouvert toute grande la boîte de Pandore et plongé l'Italie dans ce que Francesco Cossiga n'hésita pas à qualifier de « guerre de basse intensité ».

MIGUEL CHUECA

est maître de conférences de langue et civilisation espagnoles à l'université Paris-X-Nanterre.

Les chiffres le montrent : dans cette guerre, le terrorisme noir, adepte des attentats de masse, a frappé plus fort que le rouge qui ne visa jamais que des individus. Mais le désir affiché des autorités italiennes de poursuivre en tous lieux les responsables, ou prétendus tels, du terrorisme rouge met d'autant plus en évidence l'étonnante inaptitude de la police à faire la lumière sur les massacres causés par le terrorisme noir et la surprenante indulgence dont la justice a fait montre à son égard.

Les enquêtes se sont toutes perdues dans les sables. Plus la justice et les faiseurs d'opinion du pays donnent de la voix contre le « monstre » Battisti, plus assourdissant est leur silence sur les morts de la piazza Fontana, et plus manifeste le désir d'une partie du peuple italien de ne rien savoir de ce que la « mère de tous les massacres » (Luciano Lanza, *La Ténébreuse Affaire de la piazza Fontana*) pourrait lui apprendre sur sa propre société, ses institutions, sa justice, sa classe politique, sa police, ses services secrets.